

PROCES-VERBAL**Réunion de Conseil Municipal du 03 Juillet 2020**

2020/49

L'AN DEUX MILLE VINGT et le TROIS JUILLET à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes en raison des conditions sanitaires actuelles, sous la présidence de M. GUIOT Olivier, Maire.

Conseil Municipal			Présent(e)	Excusé(e)	Procuration donnée à
Monsieur	GUIOT	Olivier	X		
Monsieur	DAMIEN	Eddy	X		
Madame	PETITJEAN	Nicole	X		
Madame	MEUNIER	Christelle	X		
Madame	CHARPY	Delphine	X		
Madame	BARANGER	Mélanie	X		Arrivée à 20h45
Madame	BESSE	Séverine	X		
Monsieur	CHIROL	François	X		
Madame	DE ARAUJO ABREU	Aurélie	X		
Madame	DOUNIAU- FRANCOIS	Françoise	X		
Monsieur	LE PAGE	Patrick	X		
Monsieur	LEVIEUX	Didier	X		
Madame	PONTONNIER	Florence	X		Arrivée à 20h40
Monsieur	ROSSEEL	Sébastien		X	CHARPY Delphine
Madame	SEGUIN	Dominique		X	GUIOT Olivier

Secrétaire de séance : Mme BESSE Séverine

Secrétaire adjointe : Mme FROMENTEAU Roselyne

ORDRE DU JOUR :

1. Budget communal :
 - 1.1. Vote du compte administratif 2019
 - 1.2. Compte de gestion 2019
 - 1.3. Affectation du résultat
 - 1.4. Vote des taux d'imposition 2020
 - 1.5. Vote du budget primitif 2020
2. Motion DRAGON 63
3. Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais :
 - 3.1. Décisions du président
 - 3.2. Proposition de rencontre
4. Informations diverses

Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2020.

Des précisions sont demandées sur la battue aux pigeons.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Juillet 2020

2020/50

1. Budget communal :**1.1. Vote du compte administratif 2019 :**

Mr le Maire présente le compte administratif 2019 duquel il ressort les totaux suivants :

➤ Fonctionnement

Dépenses réalisées : 382 869,04 €

Recettes réalisées : 555 179,04 €

Soit un résultat de fonctionnement en excédent de 172 310,00 €.

➤ Investissement

Dépenses réalisées : 420 822,37 €

Recettes réalisées : 389 261,36 €

Soit un résultat d'investissement en déficit de 31 561,01 €.

Mr le Maire sort, Mme MEUNIER, adjointe aux finances, est élue Présidente de séance pour procéder au vote de ce compte administratif

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 39/2020 : Vote du compte administratif 2019***Déposée le 17/07/2020***

vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	632 906,00
	Réalisé :	420 822,37
	Reste à réaliser :	200 033,00
Recettes	Prévu :	632 906,00
	Réalisé :	389 261,36
	Reste à réaliser :	126 606,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	535 509,00
	Réalisé :	382 869,04
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	535 509,00
	Réalisé :	555 179,04
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-31 561,01
Fonctionnement :	172 310,00
Résultat global :	140 748,99

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Juillet 2020

2020/51

1.2. Compte de gestion 2019

➤ Approbation du compte de gestion 2019 dressé par Mr BITONTI, trésorier municipal, qui est identique au compte administratif.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 40/2020 : Vote du compte de gestion 2019

Déposée le 17/07/2020

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mr BITONTI Laurent, Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Où cet exposé,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2019 du budget communal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

1.3. Affectation du résultat

Mr le Maire propose l'affectation du résultat suivante :

➤ Affectation du résultat

- Constat d'un excédent de fonctionnement de 172 310,00€
- Constat d'un déficit d'investissement de 31 561,01€
- Vu le déficit des restes à réaliser de 73 427,00 €

- Décision d'affecter 104 988,01 € en section d'investissement.
- Report du solde de 67 321,99 € en section de fonctionnement.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 41/2020 : Affectation du résultat 2019

Déposée le 17/07/2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M.GUIOT Olivier, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 03 Juillet 2020.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	111 683,85
- un excédent reporté de :	60 626,15
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	172 310,00

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Juillet 2020

2020/52

- un déficit d'investissement de :	31 561,01
- un déficit des restes à réaliser de :	73 427,00
Soit un besoin de financement de :	104 988,01
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	172 310,00
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	104 988,01
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	67 321,99
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	31 561,01

Arrivée de Mme PONTONNIER Florence.

1.4. Vote des taux d'imposition 2020

➤ Vote des taux d'imposition 2020

Mr le Maire rappelle que la Taxe Habitation a été supprimée et propose que les taux du Foncier bâti et non bâti restent les mêmes qu'en 2019 à savoir :

- Foncier bâti : 11,55 %
- Foncier non bâti : 31,97 %

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 42/2020 : Vote des taux d'imposition 2020**Déposée le 17/07/2020**

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal, que suite à la suppression de la taxe d'habitation, il reste seulement les taux du foncier bâti et non bâti à voter et propose que les taux restent les mêmes qu'en 2019, à savoir :

- *Foncier bâti : 11,55 %*
- *Foncier non bâti : 31,97 %*

Arrivée de Mme BARANGER Mélanie.

1.5. Vote du budget primitif 2020

Mr le Maire présente ensuite le budget primitif 2020 qu'il propose, il est équilibré en fonctionnement et en investissement comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses : 557 640 €
- Recettes : 557 640 €

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Juillet 2020

2020/53

Investissement :

- Dépenses : 410 008 €
- Recettes : 410 008 €

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La liste des subventions accordées est annexée au BP2020. Mr le Maire précise que la subvention à l'association ADEQUAT sera versée en fonction des factures reçues.

2. Motion DRAGON 63

L'émotion suscitée par le retrait de l'hélicoptère DRAGON 63 durant les 2 mois d'été 2020 de sa base de Clermont-Ferrand est retombée. En effet, le Président du Conseil Régional a réussi à trouver, cette semaine, un second hélicoptère. Il n'y a donc plus lieu de prendre une motion.

Mr le Maire informe le Conseil, que pour sa part, il a écrit au Ministre de l'Intérieur sur le sujet en début de semaine.

3. Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais :

3.1. Décisions du président

Mr le Président de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais a transmis pour information sa décision d'abonder un fonds régional dénommé « Région Unie » à hauteur de 2 € par habitants soit 28 188 € pour notre territoire.

Ce fonds doté des mêmes participations du Conseil Régional, des différents Conseils Départementaux de la région et de toutes les intercommunalités servira à venir en aide aux entreprises en difficulté suite à la crise sanitaire de la COVID-19.

3.2. Proposition de rencontre

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais souhaite rencontrer les Conseils Municipaux qui le souhaitent, afin de leur présenter les compétences et les actions qu'elle conduit et d'échanger sur les perspectives pour ce mandat.

3 propositions de dates sont soumises à la comcom : soit le 9 septembre, soit le 14 septembre, soit le 22 septembre.

4. Informations diverses

- Chats errants : pour lutter contre la profusion de ces félins, Mr le Maire propose d'octroyer une subvention à l'association « L'école du chat » qui viendrait capturer et castrer les chats. Une somme de 200 € est proposée.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Juillet 2020

2020/54

Délibération n°43/2020 : Subvention à l'association « l'école des chats »

Déposée le 04.09.2020

Devant la prolifération des chats errants dans le village, le conseil municipal :

- *décide à l'unanimité, de verser une subvention de 200 € à l'Association « L'école du Chat » d'YZEURE, qui viendrait capturer et castrer les chats, puis les relâcher dans leur espace de vie initial.*

- Mr le Maire informe le Conseil qu'une nouvelle réunion aura lieu le vendredi 10 juillet pour élire les grands électeurs qui participeront aux élections sénatoriales en septembre.

- Plusieurs conseillers signalent des nids de poules importants, dans la Rue de l'Etang et à La Vente.

- Des branches d'acacias, sur La Ligne, sont à couper. Mr le Maire informera le propriétaire concerné.

- Un conseiller demande l'emplacement exact des défibrillateurs et s'il est possible de faire une formation avec les pompiers pour les utiliser.

- Mr le Maire informe qu'il recevra, la semaine prochaine, les jeunes qui ont postulé pour le job d'été.

- Dans le dossier Antargaz, suite à la dernière réunion, Mr le Maire a écrit à Antargaz pour contester les frais d'inertage. La société Antargaz vient de répondre et de proposer le transfert de propriété de la citerne concernée à titre gratuit. La convention est signée dans ce sens.

- Un dossier de manifestation d'intérêt à été déposé ce jour au Conseil Départemental, concernant un village d'enfants.

- La réunion de CCAS sera programmée le vendredi 17 juillet.

Séance levée à 22 h 00.

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Juillet 2020

2020/55

Délibérations du 03/07/2020

- 39/2020 Vote du compte administratif 2019
- 40/2020 Compte de gestion 2019
- 41/2020 Affectation des résultats 2019
- 42/2020 Vote des taux d'imposition 2020
- 43/2020 Subvention à l'Association "L'école des chats"

Décisions du Maire :

- ✓ Vote du budget primitif 2020

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Juillet 2020

2020/56

Conseil Municipal		Signatures
GUIOT	Olivier	
DAMIEN	Eddy	
PETTITJEAN	Nicole	
MEUNIER	Christelle	
CHARPY	Delphine	
BARANGER	Mélanie	
BESSE	Séverine	
CHIROL	François	
DE ARAUJO ABREU	Aurélie	
DOUNIAU-FRANCOIS	Françoise	
LE PAGE	Patrick	
LEVIEUX	Didier	
PONTONNIER	Florence	
ROSSEEL	Sébastien	Excusé
SEGUIN	Dominique	Excusée